### COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement

de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

élus :

Séance ordinaire du 31 mars 2025

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

....23......

Conseillers en

fonction:

....23......

présents :

....18......

+ 4 procurations de vote

# <u>Point 9 : Compte Financier Unique 2024 - Affectation des résultats de clôture 2024 au budget primitif 2025</u>

#### 1/ Compte Financier Unique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Le Maire ayant quitté la salle au moment du vote,

APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2024 qui se présente comme suit :

	Résultat à la	Part affectée	Résultat de	Résultat de clôture de
	clôture de	à	l'exercice	l'exercice 2024
	l'exercice	l'investissem	2024	(1-2+3)
	précédent	ent :	(3)	
	2023	Exercice 2024		
	(1)	(2)		
Investissement	- 57 025,87		- 109 133,35	- 166 159,22
Fonctionnement	1 649 073,75	641 225,87	67 283,00	1 075 130,88
TOTAL	1 592 047,88	641 225,87	- 41 850,35	908 971,66

Le compte financier unique 2024 fait apparaître un :

- Reste à réaliser en dépenses d'investissement de 243 700 €
- Reste à réaliser en recettes d'investissement de 223 700 €
   Différence des RAR = 20 000 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

2 ABSTENTIONS (Didier BOLLENBACH - Audrey HEPP)

## REÇU EN PREFECTURE le 84/84/2825 Application agréée E-legalite.com

### 2/ Affectation des résultats de clôture 2024 au budget primitif 2025, de la commune

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2024 au budget primitif 2025 de la commune de la façon suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2024	Affectation au budget primitif 2025 communal	Compte D'affectation
Section de fonctionnement	1 075 130,88	888 971,66	002 : excédent de fonctionnement reporté (recettes de fonctionnement)
Section d'investissement	- 166 159,22	166 159,22	001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (recettes d'investissement)

DECIDE d'affecter 186 159,22 € (- 166 159,22 – 20 000 de RAR négatif = - 186 159,22 €) d'excédent de fonctionnement du Compte Financier Unique 2024 au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » du Budget Primitif 2025.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme. Lampertheim, le 31 mars 2025

Nathalie TROG

Secrétaire de séance

Murielle FABRE

Maire de Lampertheim